



Résolution numéro E-2024-04-#02

Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2024-2027 - lancement de la consultation

ATTENDU QUE, selon l'article 211 de la Loi sur l'instruction publique, la commission scolaire doit établir un plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles; et

ATTENDU QU'une ébauche de ce plan a été rédigée par l'administration de la commission scolaire; et

ATTENDU QUE conformément aux articles 193 (2) et 211 de la Loi sur l'instruction publique, le plan proposé doit être présenté à des fins de consultation aux municipalités et aux arrondissements dont le territoire est situé entièrement ou partiellement dans celui de la commission scolaire, au comité de parents, au comité central des élèves et à d'autres partenaires consultatifs de la commission scolaire; et

ATTENDU QU'on a délégué au comité exécutif le pouvoir de lancer la consultation sur ce plan dans le règlement 6 :

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR madame la commissaire A. Saunders et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE la proposition de Plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire Lester-B.-Pearson de 2024-2027 soit distribuée à des fins de consultation aux municipalités et arrondissements de son territoire, au comité de parents, au comité central des élèves et aux autres partenaires consultatifs de la commission scolaire durant la semaine du 16 avril 2024 et que les réponses soient retournées au Secrétariat au plus tard le 7 juin 2024; et

QUE l'ébauche finale dudit plan soit présentée pour être adoptée lors de la séance ordinaire du Conseil des commissaires qui se tiendra le 25 juin 2024.

Je certifie que le présent document est tiré du procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Commission scolaire Lester-B.-Pearson tenue le 15 avril 2024 et que le texte ci-dessus doit être ratifié par l'approbation du procès-verbal de cette réunion lors de la prochaine réunion du comité exécutif qui se tiendra le 21 mai 2024.

Ce 16^e jour d'avril 2024.

M^{re} Geneviève Dugré, secrétaire générale